



## PROCES-VERBAL

Conseil Municipal

du

01/06/2023

Le premier juin deux mille vingt-trois, à vingt heures et vingt minutes, le Conseil Municipal de la commune de Boissy-sous-Saint-Yon, dont les membres ont été légalement convoqués par lettre en date du 25 mai 2023, s'est réuni sous la présidence du Maire, M. SAADA Raoul, à la Grange aux Anneaux, à Boissy-sous-Saint-Yon.

**Etaient présent(e)s** : M. SAADA Raoul – M. LOURS Xavier – M. GAUTHIER Dominique – Mme CAZADE-SAADA Claire – M. IBOUADILENE Francis – Mme COURTOIS Cécile – M. DA SILVA Frédéric – Mme BLAIZE Sophie – M. LAURENT Eric – Mme SCACCHI Anne – Mme HEMON Alexandra – M. GOFF Jullian – Mme COLLIN Monique – Mme PEDRONO Anne-Marie – M. LION Robert – M. TISCHENBACH Thierry.

**Absent(e)s représenté(e)s** : M. PICHON Jean-Marc – Mme MOUNOURY Aurélie – M. REYNAUD Max – Mme MOAL Sylvie – Mme DUCHOSAL Christine – M. DUCHOSAL Frédéric – M. FAUCHÉ Fabien – M. DORIZON Maurice.

**Absent(e)s non représenté(e)s** : Mme BONNASSEAU Patricia – Mme LEROMAIN Nadège – Mme BILIEN Carine.

Nombre de membres en exercice : 27

Madame CAZADE-SAADA Claire a été désignée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal,  
Après avoir fait l'objet d'un débat contradictoire,  
Après en avoir délibéré,

### **Délibération n° 2023-034 : Adoption de l'ordre du jour du Conseil Municipal**

**ADOPTE** l'ordre du jour proposé à l'assemblée réunie le 1<sup>er</sup> juin 2023.

À l'unanimité.

### **Délibération n° 2023-035 : Approbation du procès-verbal du 11 mai 2023**

**ADOPTE** le procès-verbal de la séance du 11 mai 2023.

À l'unanimité.

### **Délibération n° 2023-036 : Vote de l'idée citoyenne (suspension de séance de 20h25 à 21h10)**

**DECIDE** de retenir l'idée citoyenne suivante : « Création d'un skate-parc »,

**PRECISE** que les crédits correspondants sont prévus au budget 2023,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'application de la présente délibération.

À l'unanimité.

### **Délibération n° 2023-037 : Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal**

**APPROUVE** les termes du règlement intérieur du Conseil Municipal présenté.

À l'unanimité.

**Délibération n° 2023-038 : Modification de la composition de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)**

**PROCÈDE** à l'élection des membres de la CAO pour la durée du présent mandat :

Deux listes étant déposées, et après dépouillement dont les scrutins sont répartis comme suit :

Total des scrutins pour la liste Groupe majoritaire = 20

Total des scrutins pour la liste Groupe minoritaire = 4

Aucun bulletin blanc ou nul n'étant recensé,

Et, après calcul de la répartition des sièges à la représentation proportionnelle au plus fort reste, les sièges de la commission d'appel d'offres sont attribués à :

	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
<b>Majorité</b>	M.DUCHOSAL Frédéric M. DA SILVA Frédéric M. GAUTHIER Dominique Mme SCACCHI Anne	M. PICHON Jean-Marc Mme COURTOIS Cécile M. IBOUADILENE François Mme BONNASSEAU Patricia
<b>Minorité</b>	M. DORIZON Maurice	Mme PEDRONO Anne-Marie

**Délibération n° 2023-039 : Création et suppression de postes**

**CRÉÉ**, à compter du 01 juillet 2023, les postes suivants afin de pouvoir procéder aux nominations suite aux avancements de grade :

- Adjoint administratif principal 1ère classe : 1 poste à temps complet
- Adjoint technique principal 2ème classe : 3 postes à temps complet
- Adjoint d'animation principal 2ème classe : 1 poste à temps complet

**ADOpte** la modification du tableau des effectifs ainsi proposée à compter du 01 juillet 2023.

**DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.

À l'unanimité.

**Délibération n° 2023-040 : Rapport de la CLECT : Révision libre des attributions des compensations à la suite du rapport de la chambre régionale des comptes**

**APPROUVE** le rapport tel que joint en annexe.

À la majorité absolue : 17 votes pour et 7 abstentions (M. GAUTHIER Dominique – Mme CAZADE-SAADA Claire – M. REYNAUD Max – Mme MOAL Sylvie – Mme BLAIZE Sophie – M. FAUCHÉ Fabien – M. LION Robert).

**Délibération n° 2023-041 : Demande de subvention exceptionnelle pour la participation de Nolan DUFOUR à la coupe du monde loisirs karting**

**APPROUVE** l'octroi, à titre exceptionnel, d'une contribution financière de 300 € pour la participation à la Coupe du Monde de Karting organisée en Slovaquie entre le 05 et le 08 juillet 2023,

**PRECISE** que les crédits correspondants seront imputés au budget de l'exercice 2023.

À la majorité absolue : 21 votes pour et 3 abstentions (Mme CAZADE-SAADA Claire – M. REYNAUD Max – Mme COLLIN Monique).

**Délibération n° 2023-042 : Acquisition de la parcelle B 732 classée en Espaces Naturels Sensibles**

**ACCEPTER** l'acquisition de la parcelle B 732 classée en Espaces Naturels sensibles, au prix de 4060 €,

**PRÉCISER** que les frais constitutifs de l'acte notarié relatif à cette acquisition seront à la charge de la commune,

**PRÉCISER** que, dans le cadre d'un projet global de reconquête des espaces environnementaux à protéger, ladite parcelle sera destinée, dans les délais possibles, à accueillir le passage de public.

À l'unanimité.

**Délibération n° 2023-043 : Acquisition de la parcelle B 163 classée en Espaces Naturels Sensibles**

**ACCEPTER** l'acquisition de la parcelle B 163 classée en Espaces Naturels sensibles, au prix de 1030 €,

**PRÉCISER** que les frais constitutifs de l'acte notarié relatif à cette acquisition seront à la charge de la commune,

**PRÉCISER** que, dans le cadre d'un projet global de reconquête des espaces environnementaux à protéger, ladite parcelle sera destinée, dans les délais possibles, à accueillir le passage de public.

À l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.

Le Secrétaire,

Claire CAZADE-SAADA



Le Maire,

Raoul SAADA